



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► **Site Internet du Musée communal :**
www.musee-robert-tatin.fr

Cossé-le-Vivien, le 11 mai 2018

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(ère) Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 17 mai 2018 à 20h30,

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Personnel communal : approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Personnel communal : rattachement de la commune au comité technique du Centre de gestion et suppression du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la commune

Personnel communal : suppression de postes vacants et mise à jour du tableau des emplois

Personnel communal : mise à jour du tableau des grades et cadres d'emplois ouverts pour les postes de la commune

Application du règlement général de protection des données (RGPD) : adhésion au service du Centre de gestion et nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Dénomination du futur lotissement route de Cosmes

Commission cadre de vie : synthèse du compte-rendu de la réunion du 25 avril

III – Affaires culturelles et touristiques

Commission affaires culturelles et touristiques : synthèse du compte-rendu de la réunion du 17 avril

IV – Affaires scolaires et périscolaires

V – Urbanisme

VI – Sport – Vie associative - Jeunesse

Commission sport, vie associative, jeunesse : synthèse du compte-rendu de la réunion du 24 avril

VII – Finances – Bâtiment

Comptes administratifs 2017 : approbation du conseil municipal

Comptes de gestion 2017 : approbation du conseil municipal

Budget principal : décision modificative n°2

Affectation définitive des résultats de l'exercice 2017

Locaux de la Gendarmerie : renouvellement du bail

Restaurant municipal : vote des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019

Accueil périscolaire : vote des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019

Allocations scolaires : définition des montants des fournitures scolaires, du support pédagogique et de la participation communale à la classe de découverte pour l'année scolaire 2018-2019

Révision des indemnités de fonction de la Trésorière

Informations sur l'emprunt de 5 000 000 €

VIII – Affaires intercommunales

Patrimoine communal : cession de terrains à la communauté de communes du pays de Craon

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

